ROUBAIX

RÉDACTION : 49, rue Pauvrée. Tél. 9.51
DÉPOT CENTRAL : 12, rue de Bassin

La taxe de la viande

Ci-dessous les prix de la viande fraîche de boucherie (taxe en vigueur du 27 mai au 2 juin) :

BŒUF. — 1re catégorie : a) filet, 1re qualité, 18 fr. 50 ; 2e q., 17 fr. ; 3e q., 16 fr. ; aloyau sans os, 1re, 15.50 ; 2e, 13.00 ; 3e, 12.00. — 1re catégorie : b) avec os, 9.50, 8.00, 7.50 ; sans os, 12.20, 10.60, 9.70. — 2e catégorie : b) train de côtes, 9.00, 7.50, 7.00 ; c) sans os, 12.00, 10.00, 9.50 ; d) plat de côtes, etc., 7.50, 6.00, 4.00 ; épaule, 7.50, 6.00, 4.00 ; e) sans os, 10.00, 8.00, 6.00. — 3e catégorie : 5.00, 2.60, 2.30.

VEAU. — 1re catégorie : 12.50, 9.50, 8.50. — 2e catégorie : 10.50, 8.50, 6.50. 3e catégorie : 9.50, 6.50, 5.00.

MOUTON. — 1re catégorie : 14.00, 12.00, 9.00. — 2e catégorie : 11.50, 9.00, 6.00. — 3e catégorie : 6.00, 4.00, 2.50.

PORC. — 1re catégorie : 12.25, 9.00. — 2e catégorie : 9.50, 7.50. — 3e catégorie : poitrine, 8.50, 5.50 ; tête, jambettes, 5.00, 2.50.

Pour les viandes vendues avec os, le pourcentage de ceux-ci ne pourra, dans aucune espèce et catégorie, dépasser 250 gr. au kilo.

LES PICKPOCKETS OPÈRENT

Pendant qu'un ménagère d'Herseaux, Mme Vandekerkove, 61 ans, avait l'attention attirée par un étalage de la rue Pierre Motte, un habile filou réussit à faire main-basse sur son portefeuille qui contenait une somme de 160 fr. et divers papiers.

TROUVAILLES. — Un agent de police dans un terrain vague a découvert, rue Pierre de Roubaix, deux tableaux réclame émaillés, qui ont été déposés au poste du 3e arrondissement.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel de Ville
Téléphone : 9,55

LES SUITES DE L'IVRESSE

La police a dressé procès-verbal contre le nommé Léon H., 41 ans, déboureur, rue du Château, qui a été trouvé au Poste Central de police pour ivresse et outrage à agent. M. Vigne, commissaire du 1er arrondissement a ouvert une enquête.

CONTRAVENTIONS

Contre M. P., propriétaire de l'automobile n. 6160 D.-I., pour excès de vitesse.

ACTE DE PROBITE

Le jeune Raymond Gernez fils, de M. Louis Gernez, instituteur, place des Phalempins, a trouvé, près de la grande poste, deux billets de 50 francs, qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire, un brave ouvrier trieur, Jules Fleury, demeurant rue de l'Industrie, 26.

UNION POST-SCLAIRE

La section de Préparation militaire de l'Union Post-Scolaire s'est réunie dimanche 28 mai. Après une marche de 25 kilomètres, la section s'est rendue au terrain de jeux des Orions, où en présence de personnalités de la Ville et de l'U. P. S., le Président M. Rémy Parzy a présenté aux futurs, le drapeau de la Société.

Faites votre CUISINE - au Gaz -

GRAND CHOIX D'APPAREILS en vente et en location, au Magasin, 27, RUE CARNOT. — RAPIDITÉ, PROPRETÉ, ÉCONOMIE. 38.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

Au Conseil Municipal

Dans sa séance de vendredi soir, le Conseil municipal a, à l'unanimité, et sans discussion, délibéré sur toutes les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Briffaut, maire, présidait, assisté de Dobignies, élu secrétaire. 24 conseillers étaient présents.

La rue du Sartel. — Le Conseil a approuvé l'acte de cession gratuite par les Hospices, de parcelles de terrain pour l'ouverture de la rue du Sartel.

Finances. — Des crédits supplémentaires sont votés pour l'exercice 1921.

Budget communal de 1922. — Une subvention de 200.000 francs et une avance de 147.000 francs ont été allouées par l'Etat pour permettre l'équilibre du budget de 1922. Ce budget est définitivement arrêté comme suit :

Recettes ordinaires, 904.351 fr. 04 ; Recettes extraordinaires, 296.013 fr. 55. Total général des recettes : 1.200.344 fr. 59.

Les dépenses sont également arrêtées à 1.200.344 fr. 59.

Pour permettre l'encaissement de la subvention et de l'avance de l'Etat, les traités avec le Crédit Foncier sont approuvés.

L'Hôpital-Hospice. — Le Conseil donne un avis favorable à une délibération de la commission administrative des Hospices, relative à un projet de travaux complémentaires à exécuter à l'Hôpital-Hospice.

Le montant des devis s'élève à 1.011.709 francs 08. Une subvention sera demandée à la Commission de répartition des fonds du Pari Mutuel.

Indemnité de logement aux instituteurs. — Sur la proposition du maire, cette question est renvoyée à la commission des Finances pour examen d'une récente pétition du personnel enseignant.

Postes et télégraphes. — Pour permettre l'ouverture du bureau de postes de 12 heures à 14 heures et de 18 à 19 heures, la ville payait à l'Etat une redevance de trois cent francs par an. Mais un arrêté ministériel du 8 décembre dernier a modifié le taux de cette contribution. A partir du 1er juillet, la redevance annuelle sera de 2.250 francs au lieu de 300 francs.

Le Conseil vote le supplément de crédit nécessaire, ainsi que pour l'entretien des boîtes aux lettres, dont l'abonnement est porté de 2 à 5 francs par boîte et par an.

Dégâts causés par la tempête. — La tempête des 7 et 8 mars dernier a causé d'importants dégâts aux toitures des bâtiments communaux.

Pour faire face aux dépenses de remise en état, un crédit de 6.000 francs est voté.

Entretien des bâtiments. — Les devis et cahier des charges pour servir à l'adjudication publique des travaux d'entretien des bâtiments communaux sont approuvés.

Enfin, le Conseil sollicite l'autorisation d'employer le rabais de 6.208 francs provenant de l'adjudication des travaux de construction d'un égout collecteur du Sartel, et l'ordre du jour de la séance publique est épuisé.

Toutefois, le maire fait ensuite diverses communications, dont l'une relative à un arrêté préfectoral annulant une délibération du Conseil.

CONTRAVENTIONS. — Pour avoir passé dans des champs ensemencés, Julienne Bouquet, demeurant rue de l'Enfer, 4, et Georges Cattelain, 27 ans, rue Racine, 47, ont fait chacun l'objet d'un procès-verbal.

— Pour avoir fait du vélo sur un trottoir de la rue du Mont-à-Leux, Aimé Dhondt, demeurant même rue, a été gratifié d'un procès-verbal de police.

CONCERTS D'ETE. — Les concerts d'été reprendront jeudi 29 juin, Grand'Place, avec le concours de la Musique Municipale.

Le jeudi suivant, concert par la Société Philharmonique du Crétinier.

LILLE

L'Organisation des Fêtes de la Renaissance

LE CORTEGE ET LE DÉFILE

Une nouvelle réunion a été tenue samedi soir, à l'Hôtel de Ville. Moithy, adjoint aux fêtes, présidait.

Tous les comités de quartiers et les divers groupements prenant part aux fêtes étaient représentés.

On donna d'abord lecture de la nomenclature du cortège, qui comprendra 28 groupes, dans lesquels seront intercalées neuf sociétés de musique.

Des commissaires ont été désignés pour veiller à la bonne marche du cortège.

M. Desrousseaux, chef du service des fêtes à la mairie, se tiendra en tête du cortège, accompagné d'un clairon.

Moithy, adjoint aux fêtes, sera placé à la fin du cortège et aura également à sa disposition un clairon.

Deux autres clairons seront placés à chaque tiers du défilé.

Quatre estafettes cyclistes assureront la liaison entre la tête et la queue du cortège.

Au boulevard des Ecoles, où aura lieu le rassemblement, des numéros indiqueront les places que devront occuper chaque groupe.

On procéda également à la nomination des membres des jurys qui fonctionneront pendant la fête.

TOUTES LES REINES AU COURONNEMENT DE LEUR REINE

L'assemblée a décidé que toutes les Reines de quartier et leurs demoiselles d'honneur, ainsi que la Reine des Fleurs, ses deux demoiselles d'honneur et ses deux bouquetières, assisteront en toilette de gala le 4 juin au Couronnement de la Reine des Reines, Grand'Place et à la réception qui aura lieu à la mairie. On ira les chercher chez elles en voiture.

Le Coin des Accidents

EXPLOIT DE MOTOCYCLISTE

Le motocycliste Julien Dumont, entrepreneur de plafonnage, 11, rue du Bœguerel, à Mons-en-Barœul, passait vers 20 h. 40, rue Bernard-Palissy. En voulant dépasser un piéton, il alla se jeter sur le jeune Coutel, 15 ans, ébéniste, 22, rue du Long-Pot. Ce dernier, contusionné en différents endroits du corps, reçut les soins d'un docteur. Dumont, traîné lui-même par sa machine sur un parcours d'une dizaine de mètres, a été également blessé au côté gauche de la face et au menton.

FAUSSE MANŒUVRE. — Le nommé Tikit Ragamé, 31 ans, journalier, demeurant rue Solférino, était occupé dans une maison en construction, rue de Béthune, 40, à charger des planches. Par suite d'un faux-pas, il tomba et se contusionna assez sérieusement dans la région lombaire. Un docteur appelé à lui donner des soins, l'a fait conduire en voiture d'ambulance à l'hôpital Saint-Sauveur.

PETITES NOUVELLES

PHILOMENE ! PHILOMENE ! FAIS DONC ATTENTION ! — La nommée Pamelaere Philomène, 18 printemps, originaire de Roubaix, sans profession, sans domicile et sans ressource, était occupée hier matin à faire sa toilette dans les fortifications de la porte Louis XIV.

Surgit tout à coup un chef de brigade de gendarmerie qui, sans pitié, appréhenda la jeune fille et la déféra au parquet sous l'inculpation de vagabondage.

LA SUIE FLAMBE. — Un feu de cheminée, qui ne causa aucun dégât, a éclaté 21, rue Saint-Gabriel, chez M. Hameau. Une contravention a été dressée pour défaut de ramonage.

COMME AU JEU DE QUILLES. — Un cycliste demeuré inconnu a, rue d'Arcole, renversé la jeune Jeanne Delcroix, huit ans et demie. Cette enfant porte quelques contusions aux jambes. La police recherche le cycliste.

A QUI LES PIGEONS ? — Des pigeons-voyageurs ont été recueillis : 1. par Mlle Clay, infirmière à l'hôpital Saint-Sauveur, bague avec inscription 430.292, France 1921 et 2° par M. Danel, villa Pax, près le pont de l'Hippodrome, bague portant le numéro 99.783, France, 1922. Ces deux volatiles sont tenus à la disposition de leurs propriétaires.

UNE MONTRE DISPARAIT. — Le service de la sûreté a ouvert une enquête pour découvrir l'auteur du vol d'une montre en or, commis le 24 courant, au domicile et au préjudice de M. Séraphin Delfosse, demeurant rue du Faubourg des Postes cité Saint-Victor.

DIASEPTOL — VOIES URINAIRES = (guérison rad. et rap. toutes affections récentes et anciennes) L'étui 8 fr. franco 8 fr. 50 (mandat) BURY — LILLE (près la Gare)

Laborat. d'analyses ouvert dimanche jusqu. 12 h.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARMENTIERES

L'agression du Bizet

On n'a pu encore arrêter les énergumènes qui, dans la soirée de vendredi, blessèrent grièvement d'un coup de couteau au ventre, le cabaretier Emile Palade, au cours d'une scène de sauvagerie que nous avons relatée.

L'état de la victime s'est sensiblement améliorée. La gendarmerie belge est sur les traces des coupables, dont l'arrestation semble imminente.

SUICIDE. — Un nommé G.... veuf, sans enfant, et habitant Erquinghem, s'est jeté dans la Lys, vendredi vers 16 heures. Son corps a été retiré samedi matin, sur le territoire de la commune de Nieppe, et a été transporté à la mairie dudit lieu.

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Un incendie s'est déclaré au numéro 7, rue du Moulin, en l'absence du locataire, Jules Defives, 44 ans, forgeron. Les dégâts sont couverts par l'assurance.

HOUPLINES

DISPARITION. — Un vieillard de l'Hospice d'Houplines est disparu de l'établissement de Saint-André-lez-Lille depuis mardi dernier. Les personnes qui auraient pu le rencontrer sont priées de le faire savoir à M. l'Econome de l'Hospice de Saint-André, ou à la Mairie d'Houplines.

GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON — CONSULTEZ LE — LE PLUS PRATIQUE — Couverture — EN VENTE PARTOUT — ROUVEN

COMPTOIR GÉNÉRAL DE L'AMEUBLEMENT
16, avenue d'Orléans - PARIS-14e - Mtro : DENFERT-ROCHEREAU
Actuellement Grande **VENTE RÉCLAME DE MOBILIERS**
A DES PRIX EXCEPTIONNELS

Salle à Manger Chêne.	1475	Chambre Louis XVI 2 portes	995
—	995	— Louis XV 2 —	1350
— Acajou	2400	— Acajou	1800

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE — EXPÉDITION FRANCO PORT ET EMBALLAGE
5 % de réduction aux personnes se recommandant de ce journal jusqu'à fin courant.

DOUAI

Des pilleurs de colis sont arrêtés en gare

Depuis déjà longtemps, de nombreux vols étaient commis dans les halls aux marchandises de la gare de Douai. On retrouvait fréquemment des colis dont l'emballage avait été brisé et qui avaient été vidés d'une partie de leur contenu. Jusqu'à présent, les recherches faites pour retrouver les audacieux voleurs, étaient demeurées vaines.

Un service de surveillance avait cependant été organisée et continuait à fonctionner. Hier, l'agent préposé à ce service, voyait entrer dans le hall deux jeunes gens employés chez un négociant de la ville qui venaient prendre livraison de diverses marchandises arrivées à l'adresse de leur patron. Mais ce n'était pas aux colis dont ils allaient prendre livraison qu'ils s'intéressaient le plus. A un moment donné, ne voyant aucun employé à proximité, ils transportèrent dans un coin un colis qu'ils éventrèrent et en retirèrent des flacons de parfumerie et divers produits.

Surpris en flagrant délit, ils furent conduits au bureau de police, où M. Vieillard, commissaire, leur fit subir un minutieux interrogatoire. Les malandrins finirent par avouer qu'ils étaient les auteurs d'une quinzaine de vols commis en gare de Douai.

Les deux voleurs, Emile Lagneau, 17 ans, demeurant rue des Clairisses, et Charles Lamy, 23 ans, rue du Marché-au-Poisson, opéraient toujours de la même façon. En venant prendre livraison de marchandises arrivées à l'adresse de leur patron, ils brisaient, fouillaient les colis dans lesquels ils croyaient trouver des objets à leur convenance.

Ils dérobèrent ainsi des bouteilles d'alcool, du chocolat, des articles de maroquinerie, etc., etc.

Une perquisition opérée chez Lagneau fit en outre découvrir de nombreuses marchandises volées chez son patron et représentant une valeur de plus de 1.500 francs.

Lagneau et Lamy ont été déférés au parquet et écroués ensuite à la prison de Cuincy.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

FLERS-EN ESCREBIEUX

L'ALCOOL. — La gendarmerie a saisi cinq litres d'alcool que transportait en fraude le nommé Victor Dargely, au service de Durieux Edouard, cabaretier à Flers.

VOL DANS LES CHAMPS. — Un instrument aratoire d'une valeur de 60 francs a été volé à M. Verdavoir Camille, cultivateur rue du Noir-Debout.

FRAIS MARAIS

VAGABOND. — Les gendarmes ont arrêté pour vagabondage Louis Keulemens, 20 ans, cartonnier et Alois de Smet, 25 ans, tous deux sujets belges.

WAZIERS

INSOUMIS. — Le jeune soldat Ratem Chahane, du recrutement d'Alger, qui travaillait sous un faux nom à la fosse Notre-Dame a été arrêté pour insoumission à la loi militaire.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ESTREUX

QUI A VOLE ? — Ayant à s'absenter quelques heures avec son ami Jules Delsarte, Aline Houriez, journalière, laissa sa maison aux soins de sa belle-fille, Marguerite Roussel, femme Cordiez et à ses deux fils Fortuné et Ferdinand.

Tous auraient entre-temps vaqué à leurs occupations et quand le couple rentra, il constata que la fenêtre de leur chambre était ouverte et qu'un carreau était cassé ; l'appartement tout bouleversé et deux coffrets placés sous un matelas étaient ouverts et vides. Deux cent cinquante francs de la femme et cinq cents francs de l'homme avaient disparu. Une enquête est ouverte.

SPORTS & JEUX

CYCLISME

A HENIN-LIETARD

Le Grand-Prix de la Renaissance, organisé par le Vélo-Club Hénnois et l'Olympique hénnois, sera couru le 11 juin prochain. Parcours : Amiens, Albert, Bapaume, Arras, Lens, Hénin-Liétard, 100 kilomètres. Départ : sortie d'Amiens route d'Albert, à 11 h. 30 précises ; vétérans, de 10 à 11 heures. La course est réservée aux coureurs de 2e, 3e et 4e catégories et résidant habitant ou résidant dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Règlement de l'U. V. F. Soigneurs et entraîneurs interdits. 2.500 francs de prix en nature, des primes seront attribuées : Albert, contrôle fixe, prime au cer : 40 fr. — Bapaume, C. V., prime de 60 fr. au 1er — Arras, C. F., 80 fr. au 1er — Lens, C. V., 100fr. au 1er — Engagements : trois francs à usége du V. C. H., chez Delbecq-Fremy, rue de Douges. La course aura lieu par n'importe quel temps.

COLOMBOPHILIE

PIGEONS EGARES

A ANZIN. — Un jeune pigeon belge, bagué n. 487.442, année 1921, s'est réfugié dans le colombier de M. Bertiaux Marcel, 24, Cité Menneveux.

— Un second pigeon belge, bagué n. 274.733 année 1921 s'est réfugié chez M. Lefebvre Desiré, 17, rue Carnot.

Les propriétaires peuvent les réclamer aux adresses précitées. Passé le délai de 8 jours, les pigeons seront relâchés.

A LOURCHES. — M. Gaston Delvoye, rue de la Gare, serait reconnaissant à la personne qui possèderait le pigeon écaillé noir, bagué 41 848, 1922, perdu depuis dimanche, de vouloir bien le lui remettre contre récompense. Ce pigeon porte le cachet de M. A. Tesmoingt, à Saint-Maurice-Lille.

M. Delvoye tient à la disposition de l'amateur à qui il appartient le pigeon numéro 515.018, qui est entré dans son colombier jeudi 23 mai.

A SAINT-AMAND. — Quatre pigeons portant les bagues avec les inscriptions suivantes : 940.062, Belge 20 ; 500.193, Belge 21 ; 366.782, France 21 ; 307 481, France 22, ont été recueillis chez M. Dubois Jules, route de la Croisette, 17, à Mont-des-Bruyères. Ils seront mis en liberté le 4 juin.

A SAINT-VAAST-LA-HAUT. — Un pigeon-voyageur portant la bague 2.052.014 Belge 21, s'est réfugié chez M. Boulvin, 12, rue Saint-Eloi, où le propriétaire peut l'y réclamer.

LA VIE OUVRIÈRE

A ROUBAIX

A propos du Service de nuit aux Tramways Mongy

Nous avons annoncé il y a quelques jours la mise en vigueur, pour le 1er juillet prochain, d'un service de nuit entre la Place du Théâtre de Lille et l'avenue St-Maur ; l'annonce de ce service a jeté paraît-il quelque émotion dans le personnel des tramways.

De l'avis du citoyen Mollard, secrétaire du syndicat des tramways de Roubaix-Tourcoing et Mongy, le personnel est nettement hostile à toute prolongation de service actuel. Ce service imposera aux employés des tramways de multiples sacrifices : abandon total de la vie de famille, dépenses supplémentaires inévitables, etc.

Si les agents ne pensaient qu'à eux-mêmes, s'ils ne mettaient l'intérêt du public au-dessus du leur, ils ne refuseraient à revenir à ces services d'avant-guerre ; mais étant de ceux qui pensent que l'intérêt général doit passer avant l'intérêt particulier, ils ne s'opposeront pas à la remise en vigueur du service de nuit, mais celà, à une condition, c'est qu'on tienne compte des sacrifices consentis par eux, et des dépenses supplémentaires qui leur incomberont.

Et que demande le personnel ? En décembre dernier, lors du renouvellement de sa convention de travail, pressentant déjà la possibilité d'un prochain retour aux services d'avant-guerre, le personnel a demandé qu'il soit prévu une majoration de salaire pour les heures dites « heures de nuit ». Les agents demandaient alors 50 %, pour les heures de service entre 4 heures et 5 heures 30 et 22 heures à minuit et 100 % entre minuit et 4 heures.

Cette demande ne fut, à ce moment, qu'admise en principe et renvoyée pour étude et discussion au jour où la prolongation du service se poserait.

Lorsque le personnel eut connaissance de la prochaine mise en route d'un service de nuit, il a rappelé sa demande à la Compagnie, celle-ci vient de lui faire savoir qu'elle la rejetait.

Le personnel ne peut accepter ce rejet, mais il a confiance dans le bon sens de la Compagnie et de la Direction qui ne peuvent que reconnaître la légitimité de sa prétention et l'on pense que tout s'arrangera. — Henri MOLLARD, secrétaire général du syndicat des tramways de Roubaix-Tourcoing et Mongy, 85, rue du Collège, Roubaix.

UNION DEPARTEMENTALE UNITAIRE DES SYNDICATS OUVRIERS DU NORD

Le Congrès de Douai

Le Congrès s'ouvrira le dimanche 4 juin, à 9 heures du matin, à la Bourse du Travail de Douai, 40, rue de Bellain.

Le secrétaire : Henri LAURIDAN.

LIBRE PENSEE

Congrès de Tourcoing de la Libre-Pensée et d'Action Sociale du Nord

AVIS AUX GROUPES

Tous les sociétaires sont invités à faire représenter leur section par un délégué ou par un groupement voisin, ou par le secrétariat général 84, rue Saint-Luc, à Lille. EN CAS D'EMPECHEMENT : Tous les délégués sont priés d'être à l'heure exacte à la manifestation et réception des délégués qui auront lieu à 9 h. 1/2 du matin, Place de Tourcoing, au Terminus du tramway Mongy.

Dimanche 4 juin : Départ de Lille, place du Nouveau Théâtre, toutes les dix minutes. La carte et l'insigne sont de rigueur pour l'entrée de la salle. Le Secrétaire-général, JACOBS.

HERNIE

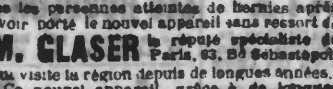

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le réputé spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol, qui visite la région depuis de longues années.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure sûreté tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes d'hernies, efforts, descentes à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous, de 8 h. à 4 h., à :

LILLE 30 et 31 Mai, à son Cabinet Régional, 16, rue de la Clef (1er Etage), près la Bourse.
Bapaume, 1er Juin, Hôtel de la Fleur.
Lens, 2 Juin, Hôtel de la Gare (Mascart).
Montreuil-sur-Mer, 3, de 8 h. à 4 h., H. Belle-Vue.
Valenciennes, 4 Juin, Hôtel de Flandre.
Tourcoing, 5, Hôt. des Voyageurs, r. Brun-Pain.
Aire-sur-la-Lys, 6 Juin, Hôtel de la Clef d'Or.
Boulogne-sur-Mer, 7 Juin, Hôtel de France.
Calais, 8 Juin, Hôtel Meurice.
LILLE, 9 Juin, à son Cabinet Régional, 16, rue de la Clef (1er Etage), près la Bourse.
Arras, 10 Juin, Hôtel du Commerce.
Roubaix, 11 Juin, Hôtel de Paris, rue de Lille.

L'éminent Aide de M. GLASER reçoit à

Hirson, 5 Juin, Hôtel du Commerce.
Le Nouvion-en-Thiérache, 12 Juin, Hôt. Bellynck.
Bohain, 15 — Hôtel du Lion d'Or.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIERE
Grossesse, Obésité,
Matrice, Déplacement des Organes
TRAITE de HERNIE franco sur demande

Votre intérêt, votre sécurité, votre devoir c'est de déposer vos économies à La Banque Moderne **LE BIEN-ETRE** 125, Boul. de la Liberté, LILLE

TAUX D'INTERETS

Remboursable 3 mois après le versement			5 %	net d'impôt
—	6 mois	—	5.50 %	—
—	1 an	—	6 %	—
—	3 ans	—	6.50 %	—
—	5 ans	—	7 %	—
—	10 ans	—	8 %	—

La Banque Moderne LE BIEN-ETRE a ouvert jusqu'à présent SIX MILLE comptes de dépôts à ses adhérents formant ensemble plus de QUATRE MILLIONS DE FRANCS garantis par une organisation réalisant plus de ONZE MILLIONS D'AFFAIRES et possédant son hôtel particulier, 125, Boulevard de la Liberté et 9, rue Gombert LILLE.
La Banque Moderne LE BIEN-ETRE consent aussi des avances de fonds sans intérêts en billets du Bien-Etre.
DEMANDER LES NOTICES R

Bulletin Economique

PARIS, 27 mai :

VIANDES. — Arrivages approximatifs : 250.000 kilos.

Comparaison avec les cours du 26 mai (par 100 kilos) :

Bœuf : hausse de 50 fr. sur quartier derrière, trains de côtes, globes, cuisses, palerons, collers et pis. Hausse de 100 fr. sur les bavettes et les plats de côtes.

Veau : hausse de 50 fr. sur la 1re qualité, 150 francs sur la 2e et 3e.

Mouton : hausse de 100 fr. sur la 1re qualité, 150 sur la 2e et 200 sur la 3e.

Porc : hausse de 20 fr. sur demis, 50 fr. sur longes et filets ; 50 fr. sur reins et lards ; 4 fr. sur jambons.

BEURRES ET ŒUFS. — Même cours qu'hier ; vente active. Arrivages : 55.265 kilos de beurre et 480 colis d'œufs (55.265 kilos).

SUCRES. — Cote officielle des courtiers assermentés : 164.50 les cent kilos en entrepôt Paris. Stocks du jour : Indigènes blancs et roux, entrepôt réel, 62.414 quintaux ; exotiques blancs entrepôt libre 12.825 quintaux ; exotiques blancs entrepôt des Douanes, 68.000 quintaux.

MARCHES DE LA REGION

CAUDRY (Cours du dernier marché) :

Beurre, 12 fr. le kilo ; œufs, 0.30 l'un ; pommes de terre vieilles, 0.75 à 0.95 le kilo ; nouvelles, 2.50 et 3 fr. le kilo ; carottes nouvelles, 3 fr. la botte ; navets, 3 fr. la botte ; radis, 0.50 botte ; céleri, 2 fr. le pied ; poireaux, 5.50 la grosse botte ; asperges, 4.50 et 10 fr. la botte ; haricots, 2 fr. le litre ; lapins, 8 à 18 fr. ; poules, 16 à 20 fr. ; canards, 17 à 20 fr. ; poissons, 3 fr. la livre.

MARCHE DES COTONS

Le Havre, 27 mai — Clôture soutenue. Ventes, 200 balles. On cote aux 50 kilos cours précédents entre parenthèses) : mai, 298 (293) ; juin, 294 (288) ; juillet, 292.50 (287.50) ; août, [illegible] (284.50) ; septembre, 286.50 (283) ; octobre, [illegible] (280.50) ; novembre, 281 (278.50) ; décembre, 279.50 (275.50) ; janvier, 278.50 (274.50) ; février, 276.50 (272.50) ; mars, 274 (270) ; avril, 273 (269).

New-York, 27 mai — Ouverture. On cote en cents, par livre anglaise : juillet, 21.01 (20.28) ; octobre, 20.67 (20.01) ; décembre, 20.46 (19.80) ; janvier, 20.27 (19.77).

Coton Middling Upland. — Clôture. En cents par lb. Disp., 21.50 (id) ; juin, 20.82 (20.63) ; juillet, 21 (20.83) ; août, 20.93 (20.78) ; septembre, 20.85 (20.40) ; octobre, 20.63 (20.44) ; novembre, 20.50 (20.36) ; décembre, 20.45 (20.29) ; janvier, 20.20 (20.15) ; février, 20.10 (20.05) ; mars, 20.08 (19.99).

New-Orléans, 27 mai — Coton Middling Upland disp., 2.50 (20.25) ; juillet, 20.78 (20.43) ; octobre, 20.19 (19.91).

RECETTES HEBDOMADAIRES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Voici les recettes brutes des réseaux de chemins de fer français pour la période du 7 au 13 mai 1922 (entre parenthèses, les chiffres correspondants de 1921) : P.-L.-M., 32.650.000 francs (28.080.000 fr.) ; Nord : 19.620.000 fr. (18.582.000 francs) ; Orléans : 16.204.000 fr. (15.291.000 fr.) ; Est : 18.959.000 fr. (16.776.000 fr.) ; Midi : 4.582.624 francs (7.36.534 fr.) ; P.-L.-M. Algérien, 250.000 francs (239.000 fr.) ; Alsace-Lorraine, 9.221.000 fr. (8.238.000 fr.).

RÈGLES DOULOUREUSES - Retard, Migraines RETOUR D'AGE et Toutes les Maladies de la **Femme**
Guéris par le **TRISTYL-NOYON.** - Action immédiate. Jamais d'insuccès.
Toutes pharmacies ou contre mandat de 4 fr. 40 aux LABORATOIRES H. NOYON, 21, rue Auber, PARIS. — Renseignements gratis. 4040

Revue Hebdomadaire

DE LA BOURSE DE LILLE

La tenue de la Bourse a été un peu moins bonne cette semaine. Sous le poids de nouvelles réalisations, la cote s'est alourdie. A la veille de l'échéance du 31 mai, le public se montre hésitant. D'autre part, l'importante étape de hausse franchie depuis une quinzaine de jours amène des prises de bénéfice. Cette situation est identique à celle des autres places et le tassement des cours auquel nous assistons peu, semble-t-il être considéré comme salutaire.

De même que les valeurs de charbonnages furent les plus demandées lors de la récente reprise, elles doivent supporter aujourd'hui la majorité des réalisations qui se présentent. Celles-ci affectent sensiblement les cours, mais trouvent toutes contre partie.

Au point de vue industriel, on prévoit une nouvelle et légère baisse des prix. Cela, et le raffermissement du commerce anglais, doivent permettre à nos houillères un écoulement plus facile de la production.

ANICHE est diversement traité. Voici quelques postes du bilan qui sera présenté à l'assemblée convoquée pour le 30 mai :

Disponible et réalisable : 90.659.220 contre 90.965.607 ; portefeuille : 19.280.134 contre 13.477.682 fr. ; stocks et approvisionnements : 12.832.410 contre 14.381.401 ; dépenses de reconstitution : 244.653.101 contre 144.774.420. Pour mémoire : titres d'annuités en dépôt au groupement des Houillères sinistrées : 100 millions. Provisions et réserves : 18.689.312 contre 3.124.603 ; engagements créditeurs divers et comptes d'ordres : 29.828.816 contre 27.221.080 ; avances sur dommages (Sarre et Moselle) : 17.811.318 contre 2.574.500 ; avances pour reconstitution des puits : 243.466.088 contre 140.676.072.

Les bénéfices de l'exercice 1921 se décomposent ainsi : Produits de l'exploitation : 9.580.921 ; recette diverses : 3.620.385 ; total : 13.201.306 ; rappelons qu'il doit être proposé un dividende de 25 francs brut par action contre 10 francs l'an dernier, déduction faite d'un acompte de 10 francs, mis en paiement le 20 décembre 1921.

BETHUNE est résistant, ainsi que BRUAY.

CARVIN est ferme. Le bilan au 28 février 1921 se soldait par 891.358.64 de perte ; au 28 février 1922, après extinction du solde déficitaire la répartition de l'excédent comporterait l'attribution aux actions d'un dividende brut de 12 francs qui serait proposé à l'assemblée ordinaire du 29 mai. Le dernier dividende distribué avait été de 37 francs pour l'exercice 1913-1914.

LA CLARENCE est soutenue. L'assemblée du 20 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1921, laissant un solde bénéficiaire de 1.495.670 francs. Le dividende a été fixé à 15 fr. brut, soit net, au porteur 10 fr. 90, nominatif 13 fr. 50, actions libérées du 1er coupon 7 fr. 06.

COURRIERES, en bonne tendance, se traite par grosses quantités. L'assemblée tenue le 22 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1921 et décidé de reporter les bénéfices, soit 5.241.403. Toutefois, vu les résultats satisfaisants de l'exercice en cours, le Conseil a décidé de mettre en paiement le 31 août un acompte de 5 fr. à valoir sur 1922. Le rapport prévoit que l'extraction mensuelle atteindra 100.000 tonnes en juillet et 130.000 à la fin de l'année.

CRESPIN ne varie guère. Les comptes de l'exercice écoulé se soldent par un bénéfice de 251.080 fr. Au bilan, l'actif disponible et réalisable est de 2.631.457 fr. non compris 978.254 fr. de stocks et aprovisionnements. Exigibilités : 5.911.015 fr.

DOUCHY est en régression. L'assemblée qui s'est tenue le 22 mai a approuvé les comptes de l'exercice écoulé laissant un solde de 749.686 francs. Déduction faite du report déficitaire antérieur de 899.939, le solde bénéficiaire s'établit à 49.729 fr. qui seront reportés à nouveau. Actif disponible et réalisable : 4.832.651 fr. passif exigible 4.213.292. L'extraction a été de 112.419 tonnes en 1921 contre 80.908 en 1920 et 365.000 en 1913. L'extraction récemment reprise au siège Paul Schneider permettra de doubler rapidement la production.

FERFAY est hésitant, ainsi que LENS. Les actionaires de Lens sont convoqués en assemblée ordinaire pour le 26 juin à Lille.

MARLES perd quelques fractions.

L'assemblée extraordinaire du 19 courant de la Société des 30 % a approuvé la fusion avec la Société des Mines de Houille de Marles et voté la dissolution anticipée de la Société. Le Conseil est chargé de la liquidation.

L'échange des parts actuelles s'effectuera à raison de une part 30 % pour 15 actions de la Société des Mines de Marles, plus une légère soulte espèces.

L'assemblée ordinaire, qui a suivi, a ratifié les comptes de l'exercice intérimaire de 8 mois allant du 1er janvier au 30 juin et voté un dividende de 30 francs par action payable le 9 juin.

OSTRICOURT est ferme aux environs de 500. L'assemblée du 16 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1921. Les bénéfices se sont élevés à 5.373.730 fr. 90 pour l'exercice et 5.600.519 f. 50 report antérieur compris. Ils atteignaient au 31 décembre 1920 : 5.342.116 31 pour l'exercice 1914-1920, plus 300.000 fr. reports de l'exercice 1913-1914. La répartition a été fixée à 30 fr. bruts sur lesquels un acompte de 20 fr. a été payé le 5 février. Le solde sera mis en paiement le 10 juin à raison de 10 fr. net nominatif et 17.14 au porteur.

THIVENCELLES. — L'assemblée du 22 mai a approuvé les comptes de 1921 se soldant par un bénéfice de 908.860 fr. contre 737.715 en 1920. Le dividende de 6 fr. (c. 3) sera payable le 1er juillet par 5.40 au nominatif et 4.70 au porteur. Au bilan, les disponibilités sont de 13.010.783, stocks et approvisionnements 1.864.283, exigibilités 3.406.805. Il a été déclaré à l'assemblée que les intérêts des sommes provenant de l'augmentation du capital ont été affectés à une réserve spéciale pour le creusement d'une nouvelle fosse et non portés au compte de profits et pertes.

VICOIGNE revient aussi en arrière. Rappelons que l'assemblée ordinaire est convoquée pour le 31 mai.

Les valeurs de pétrole sont aussi faiblement tenues. A signaler la récente ratification par la Diète polonaise des accords conclus entre les gouvernements français et polonais concernant le commerce du pétrole. On sait que ceux-ci sont favorables à l'exploitation de nos sociétés galiciennes.

BORDENI est ferme sur le bruit, d'ailleurs